



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Nouvelle-Orléans (Louisiane)
 - 8 au 10 janvier 2015
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et représentant de l'ANQ au comité exécutif de la *National Conference of State Legislatures* (NCSL)
 - M. Alain Therrien, député de Sanguinet et 2^e représentant de l'ANQ au comité exécutif de la NCSL
 - M^{me} Emilie Bevan, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.
- CONTEXTE**
- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation nationale américaine, bipartisane, réunissant des parlementaires des 50 États fédérés.
 - En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.
 - Le comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions de travail.
 - Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux des groupes de travail du comité exécutif sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales.
 - L'ANQ siège au sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
- THÈMES**
- Comité exécutif : préparation de l'assemblée annuelle 2015 et affaires courantes de l'organisation.
 - Travaux des sous-comités sur les cotisations des membres, sur le budget et les finances ainsi que sur les communications et les relations avec les membres.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Participer activement aux réunions du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller aux intérêts du Québec au sein de l'organisation. - Consolider le réseau de partenaires de l'ANQ auprès des États américains. 						
COMMENTAIRES ET CONCLUSION	<ul style="list-style-type: none"> - Les parlementaires présents ont participé activement aux différentes réunions, dont celle du Comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres. - À titre de nouveau représentant de l'ANQ au sein du Comité exécutif de la NCSL, celui-ci a prononcé une allocution dans laquelle il s'est présenté aux membres présents et a rappelé l'importance qu'accorde l'ANQ à la NCSL en tant que forum privilégié des relations interparlementaires entre les États américains et les partenaires internationaux. - Un membre de la délégation s'est entretenu avec M. Raffaele Cattaneo, président de la Conférence des assemblées législatives régionales européennes (CALRE) et président de la Lombardie. Cet échange fructueux aura permis de consolider les liens déjà existants entre l'ANQ et la CALRE. 						
COÛT	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Per diem et autres frais</td> <td style="text-align: right;">3 013,39 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Transport</td> <td style="text-align: right;">3 596,64 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 40px;">Total</td> <td style="text-align: right;">6 610,03 \$</td> </tr> </table>	- Per diem et autres frais	3 013,39 \$	- Transport	3 596,64 \$	Total	6 610,03 \$
- Per diem et autres frais	3 013,39 \$						
- Transport	3 596,64 \$						
Total	6 610,03 \$						